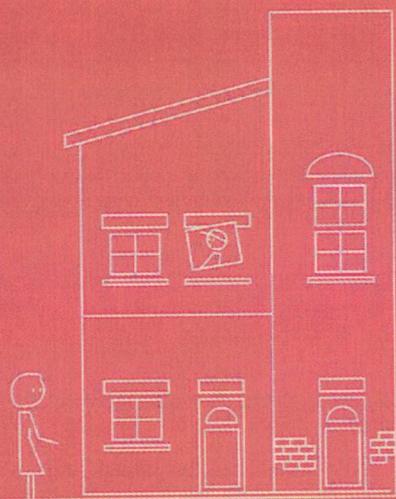


L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Construisez votre projet avec votre ADIL.



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la.

L'ADIL répond à vos questions par téléphone ou vous accueille dans ses locaux ou lors de permanences dans le département.

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Frappez à la bonne porte

Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement



Pour contacter votre ADIL

0 820 167 500 Service 0,06 € / appel
prix appel | www.anil.org

agencecebra.com - 04.78.28.16

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement

Louer, acheter, construire, faire des travaux..., les conseillers d'ADIL répondent gratuitement et en toute objectivité à toutes vos questions liées au logement.

Ils vous apportent des réponses complètes et adaptées à votre situation.

LOCATION



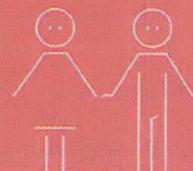
Bail, état des lieux, loyer et charges, diagnostics, réparations locatives, demande de logement social, dépôt de garantie, aides aux locataires, colocation, congé ...

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ



Achat ou vente d'une maison, d'un lot de copropriété, financement d'un projet d'accession, aides nationales et locales à l'accession, contrat de construction, d'entreprise, de maîtrise d'œuvre, de prêt, diagnostics, garanties ...

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES LIÉES AU LOGEMENT OU D'ACCÈS AU LOGEMENT



Impayés de loyers ou d'échéances de prêt, prévention des expulsions, DALO / DAHO ...

QUALITÉ DE L'HABITAT

Réglementation sur la décence et l'insalubrité, habitat indigne, droit des occupants, diagnostic, amiante/plomb/termites, bruit ...



COPROPRIÉTÉ

Fonctionnement d'une copropriété, assemblée générale, conseil syndical, syndic, travaux, charges, financement, règles de majorité, difficultés de gouvernance, achat en copropriété ...

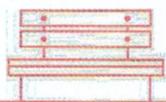
TRAVAUX DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT, D'ADAPTATION



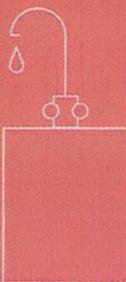
Aides pour l'amélioration de la performance énergétique du logement ou son adaptation au handicap, réglementation pour réaliser des travaux en maison individuelle ou en copropriété, contrats de travaux, assurances ...

FISCALITÉ

Revenus fonciers, investissement locatif, impôts locaux, TVA, droits de mutation, crédits d'impôt ...



ASSURANCES



Pour un emprunt, une construction, une habitation, des travaux, en tant que locataire, propriétaire ou bailleur, en cas de sinistre ...

URBANISME

Règles nationales et locales, permis de construire, déclaration de travaux, servitudes, règles de mitoyenneté et de voisinage ...



Locataires, propriétaires ou en recherche d'un logement, l'ADIL répond à toutes vos questions de manière neutre et gratuite.

PERMANENCES DE L'ADIL RESERVÉES AUX HABITANTS DU CANTON (CONSULTATIONS SANS RENDEZ-VOUS)

AVIGNON

4ème Lundi du mois de 13h30 à 16h30
1 rue Richelieu-Quartier la Barbière
Maison de Justice et du Droit - Tél. 04 32 44 05 01

APT

Dernier Jeudi du mois de 14h à 17h -CCAS d'Apt
301, avenue Philippe de Girard - Tél. 04 90 04 36 60

BEAUMES DE VENISE

3ème Lundi du mois de 10 h à 12h
En Mairie - Tél. Mairie 04 90 62 94 34

BÉDARRIDES

Dernier Jeudi du mois de 9h à 12h
En Mairie - Tél. Mairie 04 90 33 01 48

BOLLÈNE

1er Mercredi du mois de 9h à 12h
CCAS - av. Maréchal Leclerc - Tél. 04 90 40 51 05

CARPENTRAS

1ère permanence: 1er Jeudi du mois de 9h à 12h et 13h30 à 16h30
la COVE - 1171, avenue du Mont Ventoux - Tél. 04 90 67 10 13
2ème permanence : 3ème Jeudi du mois de 9h à 12h
Espace Départementaux des Solidarités (EDeS)
111, boulevard Albin Durand (*jusqu'au 30 avril 2018*)
(*à compter du 1er mai 2018*) : 3ème Jeudi du mois de 9h à 12h
Espace Départementaux des Solidarités (EDeS)
23 Rue Joseph de Lassone -

CAVAILLON

2ème Vendredi du mois impair de 9h à 12h
2ème Vendredi du mois pair de 9h à 12h et de 14h à 16h
MJC - av. Générale de Gaulle - Tél Mairie 04 90 71 24 18

ISLE SUR LA SORGUE

3ème Mercredi du mois de 9h30 à 11h30
Espace Départementaux des Solidarités (EDeS)
383, av Napoléon Bonaparte- Tél. 04 90 38 06 45

LE PONTET

2ème Lundi du mois de 10h à 12h
En Mairie - Tél. 04 90 31 66 00

MALAUCÈNE

3ème Jeudi du mois de 14h à 16h
En Mairie - Tél. Mairie 04 90 65 20 17

MONTEUX

3ème Mercredi du mois de 14h à 16h30
En Mairie - Tél. Mairie 04 90 66 97 00

MORMOIRON

Dernier Mercredi du mois 9h30 à 11h30
En Mairie - Tél. Mairie 04 90 61 80 17

ORANGE

3ème Mercredi du mois de 13h30 à 16h30
CCAS-100, rue des Phocéens-Tél. 04 90 51 47 67

PERTUIS

2ème Lundi du mois de 9h à 12h
Maison de la Citoyenneté - annexe mairie -
Place du 4 septembre - Tél. 04 90 79 50 40

SAULT

Dernier Mercredi du mois de 14h à 16h
Espace Départementaux des Solidarités (EDeS)
Tél. Mairie 04 90 64 11 30

SORGUES

2ème Lundi du mois de 14h à 17h
Espace de la Justiste et du Droit
86 avenue du Général de Gaulle
Tél Mairie 04 90 39 71 00

VAISON LA ROMAINE

1er Mercredi du mois de 13h30 à 16h
En Mairie - Tél Mairie 04 90 36 50 00

VAISON LA ROMAINE

1er Mercredi du mois de 13h30 à 16h
En Mairie Tél. 04 90 36 50 00

VALRÉAS

3ème Lundi du mois de 13h30 à 16h
Maison des permanences - 5 Cours Tivolli
Tél. Mairie 04 90 35 00 45

VEDÈNE

1er Jeudi du mois de 14h30 à 16h30
Pole Médico-Social - CCAS
209 place du petit Pont -
Tél.Mairie 04 90 23 76 76



ADIL DU VAUCLUSE

(*Dans nos locaux d'Avignon, les consultations juridiques sont sur rendez-vous*)

2, rue Saint-Etienne
Place campana - 84000 AVIGNON
Tél. 04 90 16 34 34 – Fax 04 90 16 34 38
<http://adil84.fr>
Adresse mail : conseils@adil84.fr

Nos bureaux sont ouverts : tous les matins de 8h30 12h30 (sauf le mardi matin), les après-midi de 13h à 17h le vendredi de 13h à 16h
Permanence téléphonique : tous les matins de 9h00 à 11h30. (Sauf le mardi matin)

NB : Les plans de financement ne peuvent être effectués que dans nos locaux d' Avignon. 27/02/2018